



Extrait du UNSA Fonction publique

<http://www.unsa-fp.org/?Conseil-commun-du-31-MARS>

Conseil commun du 31 mars

Déclaration de

l'UNSA Fonction publique

- Actualités -



Date de mise en ligne : mardi 1er avril 2014

Copyright © UNSA Fonction publique - Tous droits réservés

Le Conseil commun de la Fonction publique se tient au lendemain d'élections qui ont montré le profond mécontentement qui s'exprime dans notre pays. Nous n'avons pas pour habitude de commenter les élections politiques mais, cette semaine, elles nous confirment le bien-fondé de l'appel de la Confédération Européenne des Syndicats.

Le 4 avril nous manifesterons dans les rues de Bruxelles pour dire notre refus des politiques d'austérité comme celui des politiques économiques visant à rassurer les marchés plutôt qu'à garantir le progrès social.

L'UNSA sera au côté de trois organisations syndicales françaises, dans les rangs de la CES, pour revendiquer une Europe, Une Europe sociale, une Europe plus juste

Si 1000 milliards ont été dépensés pour sauvegarder le secteur financier, si 1000 milliards sont perdus chaque année du fait de l'évasion et de la fraude fiscales, on doit pouvoir trouver 250 milliards pour l'emploi et un avenir meilleur pour les citoyens européens.

Certains diront que le sujet est hors de propos de cette enceinte. A l'UNSA nous ne le pensons pas.

Les contraintes gestionnaires imposées par la politique actuelle en oeuvre au sommet de l'Europe imposent des sacrifices insupportables à ses citoyens et parmi eux aux citoyens français.

C'est bien à cause d'elles qu'on cherche aujourd'hui à faire 50 milliards d'économies sur la dépense publique. Les réductions drastiques annoncées dans les politiques sociales, les coupes claires prévues dans les budgets de l'Etat, des collectivités ou des établissements hospitaliers... Les agents publics font partie de ces citoyens inquiets !

Dans ce contexte, toutes les petites phrases, toutes les déclarations contradictoires et, pour tout dire, irresponsables de sources gouvernementales ne font qu'amplifier l'inquiétude. Elle est devenue colère aujourd'hui. Elle est renforcée par le constat de la fiche de paye. La dernière augmentation (encore n'était-elle que de 0,5 point) date du 1er juillet 2010. Quatre années. Vous avez déclaré qu'il y aurait une augmentation avant la fin de la mandature présidentielle. Les agents publics n'attendent pas jusque-là pour manifester leur colère face à cette injustice.

La dernière édition de Stats rapides mise en ligne il y a quelques jours en apporte une démonstration éclatante. L'indice de traitement net de la grille indiciaire a été nul en glissement depuis 2011 et est devenu négatif en 2013. Le différentiel avec les prix mais aussi avec les salaires du privé est là.

Les accords de Bercy de 2008 prévoyaient : « une négociation triennale avec les partenaires sociaux pour fixer les orientations qui seront suivies sur les trois années ultérieures, notamment les mesures générales (dont l'évolution de la valeur du point Fonction publique) qui s'appliqueront à tous les agents publics ; des négociations annuelles au printemps de chaque année afin d'établir un suivi et définir si nécessaire des mesures d'ajustement. »

L'an dernier, en février 2013, vous avez, Madame la ministre, annoncé un nouveau gel du point sans qu'il y ait eu de négociation réelle. Vous avez dans le même temps dit que très rapidement un calendrier et une méthode seraient proposées pour une perspective de revalorisation de la grille.

Plus d'un an s'est écoulé depuis.

Nous exigeons, conformément aux accords de Bercy, l'ouverture sans délai de négociations salariales incluant l'année 2014.

Guy Barbier
Secrétaire général